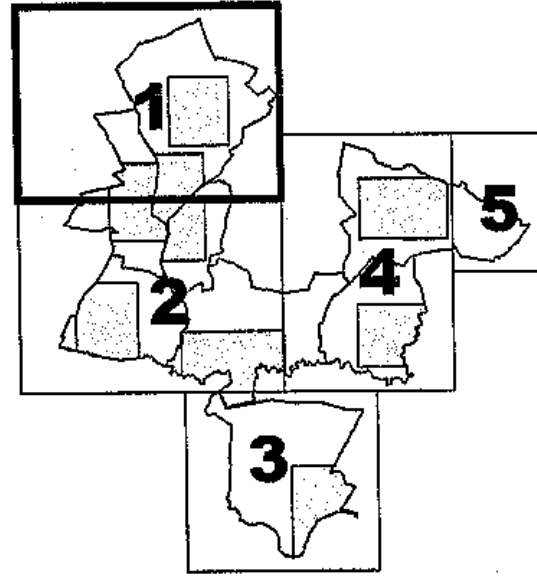


PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- A1** Numéro
- 15** Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul par rapport à l'axe de la voie
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : recherche et exploitation pétrolière
- Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : carrière, captage rapproché d'eau potable
- Plantations à réaliser

AUTRES INFORMATIONS

- Pipeline
- Canalisation de transport de gaz
- Cimetière
- Limite communale

